



Port-Synthèse

Communauté Portuaire - Douala - Port Community

1519C

N° 0060 / 18 / P.S.

DOUALA, LE 6 MAR 2018

État	12 MARS 2018	
SS / PCH	X	
LA		
EE		
COMPTES		
NUM		
INDIC		
STAT		
CENTR		
CG		
SECT		

Recu le
14-02-18
108

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

À

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS
DES SYNDICATS DE COMMISSIONNAIRES
AGRÉÉS EN DOUANE ET TRANSITAIRES

DOUALA

OBJET : COTISATION CAD À PORT-SYNTHÈSE. -

Messieurs les Présidents,

Au terme des délibérations de la Communauté Portuaire, sanctionnées par la résolution n°0017/17/C/PS du 04 Octobre 2017, les Commissionnaires Agréés en Douane et Transitaires cotisent 1000 FCFA/dossier depuis le début de cette année 2018. Cette cotisation se fait à travers une interface de facturation ouverte dans le système du GUCE.

Nous constatons malheureusement que pour toutes les facturations hebdomadaires faites les 07, 13, 23 février et 5 mars 2018, aucune réaction n'est observée. Il n'échappe cependant à personne que ces contributions attendues sont destinées à soutenir le fonctionnement de la Communauté.

Aussi souhaitons-nous une sensibilisation de votre part afin que l'action de Port-Synthèse, désormais appréciée au delà de la seule place portuaire de Douala et même hors des frontières nationales, ne prenne du plomb dans l'aile.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer Messieurs les Présidents, l'assurance de notre considération distinguée./-

C/c : PRÉSIDENT (ATCR)



Lin Dieudonné Onana Ndoh